

2

MOTION :

Dépôt: David Wagner

Luxembourg, le 19 novembre 2025

HA - Marché Locatif

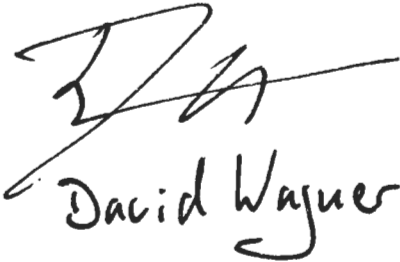
La Chambre des Députés

- Considérant la part significative et croissante de la population résidente touchée par une situation de mal-logement ;
- Considérant qu'en 2023, 18 % de la population ont vécu dans un logement présentant soit des fuites dans la toiture, soit des murs, sols ou fondations humides, soit de la pourriture dans l'encadrement des fenêtres ou au sol, alors que ce taux s'élevait encore à 10,4 % en 2013 ;
- Considérant que les locataires sont particulièrement touchés par des situations de mal-logement ;
- Considérant les échanges et travaux en cours au sujet de la salubrité dans le domaine du logement, notamment en vue d'une réforme de la loi relative aux critères de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité des logements donnés en location ou mis à disposition à des fins d'habitation ;
- Saluant l'implication d'acteurs de terrain dans ces échanges et travaux, dont notamment les communes et les acteurs du secteur social ;
- Considérant la Stratégie nationale contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement présentée en 2013, dont une des actions préconisées pour prévenir l'exclusion liée au logement concernait l'analyse des phénomènes du mal-logement et de l'exclusion liée au logement ;
- Considérant l'évaluation finale externe de cette stratégie parue en 2023 et réalisée par les chercheurs et chercheuses du LISER ;
- Considérant que cette évaluation constate l'absence de mise à jour des statistiques et analyses produites dans le cadre de cette stratégie depuis dix années ;
- Considérant la recommandation formulée dans cette même évaluation de mettre en place un système d'information statistique et de gestion au niveau national afin de disposer de statistiques régulières sur le mal-logement et l'exclusion liée au logement, ainsi que sur le profil des personnes concernées, pour alimenter l'analyse et l'aide à la décision politique ;

- Considérant l'urgence de disposer de données fiables et actualisées pour évaluer l'ampleur du phénomène et orienter efficacement les politiques publiques en la matière ;

invite le Gouvernement à

- mettre en place, dans les meilleurs délais, un système d'information statistique et de gestion au niveau national en matière de mal-logement et d'exclusion liée au logement, en étroite coopération avec les acteurs de terrain ;
- assurer une mise à jour régulière de ce système et la publication des données collectées afin de permettre un suivi transparent de l'évolution de la situation.



David Wagner